

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire ayant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M22- 0023586

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0000709

Société : 132384

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : TAZI HNY INE Souad

Date de naissance : 1950

Adresse : 91 Letissement Horizon Sidi Raphaël

Chatia Benrechid

Tél. : 665.10.55.11 Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : TAZI HNY INE Souad

Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Affectio... Océane

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/10/22 CPA	Id. 51 200,00			Dr Adel KARTIT Médecin Anesthésie-Réanimation CLINIQUE STENDHAL 18 Avenue Stendhal, Casablanca - INPE : 101243061
F.C 100,00				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ZINE CHAFAK Chatii 37 Hay Chaafak 05 22 96 91 37 Tél / Fax 062053839 INPE	04/10/22	750,00
	05/10/22	1031,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CLINIQUE STENDHAL 18, Avenue Stendhal, Casablanca Tél. : 0522 47 15 94 - Fax : 0522 95 34 54	04/10/22	Bioméde 500,00	
	09/10/22	0,00	
	05/10/22	772,01	

AUXILIAIRES MEDICAUX

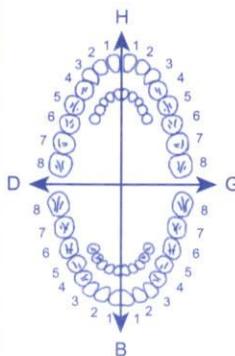
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES				
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
H	25533412	21433552		
D	00000000	00000000		
G	00000000	00000000		
B	35533411	11433553		
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Patient

TAZI HNYINE, Souad

Né(e) le
ID patient01/01/1950
PT220912125225

Sexe

Féminin'

Médecin

Surgeon

Opérateur

CLINIQUE STENDHAL
OPHTALMOLOGIE

Date vérif. calibrage :

04/10/2022 Par : Administrator

Résultat : OK

Date de la mesure :

04/10/2022 n: 1,3375

CVD: 12,00 mm

! La longueur axiale de l'oeil droit est 0,56 mm plus courte que celle de l'oeil gauche. - Remarque : vérifier de nouveau les valeurs de mesure. Le rayon de courbure moyen de l'oeil droit est de -1,83 D inférieure au rayon de courbure moyen de l'oeil gauche. - Remarque : vérifier de nouveau les valeurs de mesure.

■ OS : cylindre : -4,09 D. Remarque : astigmatisme élevé

Calcul IOL			
OD droite		OS gauche	
Etat de l'œil			
LS: Phaque Réf: --- LVC: Non traité Réf. cible: +0,00 D	VS: Corps vitré VA: --- Mode LVC: - SIA: +0,00 D @ 0°	LS: Phaque Réf: --- LVC: Non traité Réf. cible: +0,00 D	VS: Corps vitré VA: --- Mode LVC: - SIA: +0,00 D @ 0°
Valeurs biométriques			
AL: 24,19 mm ACD: 2,96 mm LT: 4,86 mm WTW: 12,1 mm SE: 45,71 D ΔK: -2,15 D @ 14° TSE: 45,66 D ΔTK: -1,79 D @ 17°	SD: 10 µm SD: 4 µm SD: 40 µm SD: 0,01 D K1: 44,66 D @ 14° K2: 46,81 D @ 104° TK1: 44,78 D @ 17° TK2: 46,58 D @ 107°	AL: 24,75 mm ACD: 2,99 mm LT: 4,66 mm WTW: 12,0 mm SE: 43,88 D ΔK: -4,09 D @ 4° TSE: 44,11 D (!) SD: 0,05 D ΔTK: -3,61 D @ 5°	SD: 15 µm SD: 7 µm SD: 39 µm SD: 0,02 D K1: 41,93 D @ 4° K2: 46,01 D @ 94° TK1: 42,38 D @ 5° TK2: 45,99 D @ 95°
TK Alcon AcrySof SA60AT	TK ZEISS CT LUCIA 201P	TK Alcon AcrySof SA60AT	TK ZEISS CT LUCIA 201P
- Barrett Universal II TK - LF: +1,78 DF: +5,0 IOL (D) Réf (D) +17,00 -0,59 +16,50 -0,25 +16,00 +0,09 +15,50 +0,42 +15,00 +0,75 +16,13 Emmétropie	- Barrett Universal II TK - LF: +2,04 DF: +0,0 IOL (D) Réf (D) +17,50 -0,65 +17,00 -0,31 +16,50 +0,02 +16,00 +0,35 +15,50 +0,67 +16,53 Emmétropie	- Barrett Universal II TK - LF: +1,78 DF: +5,0 IOL (D) Réf (D) +17,00 -0,58 +16,50 -0,23 +16,00 +0,11 +15,50 +0,45 +15,00 +0,79 +16,17 Emmétropie	- Barrett Universal II TK - LF: +2,04 DF: +0,0 IOL (D) Réf (D) +17,50 -0,65 +17,00 -0,31 +16,50 +0,03 +16,00 +0,37 +15,50 +0,70 +16,55 Emmétropie
K Biotech Vision Care EYECRY L PLUS 600	K Alcon Panoptix TFAT00	K Biotech Vision Care EYECRY L PLUS 600	K Alcon Panoptix TFAT00
- Barrett Universal II - LF: +1,38 DF: +5,0 IOL (D) Réf (D) +16,50 -0,74 +16,00 -0,39 +15,50 -0,04 +15,00 +0,31 +14,50 +0,65 +15,44 Emmétropie	- Barrett Universal II - LF: +1,94 DF: +5,0 IOL (D) Réf (D) +17,50 -0,83 +17,00 -0,49 +16,50 -0,15 +16,00 +0,18 +15,50 +0,51 +16,27 Emmétropie	- Barrett Universal II - LF: +1,38 DF: +5,0 IOL (D) Réf (D) +17,00 -0,82 +16,50 -0,46 +16,00 -0,10 +15,50 +0,25 +15,00 +0,60 +15,86 Emmétropie	- Barrett Universal II - LF: +1,94 DF: +5,0 IOL (D) Réf (D) +17,50 -0,57 +17,00 -0,23 +16,50 +0,12 +16,00 +0,45 +15,50 +0,79 +16,67 Emmétropie

(!) valeur douteuse

(*) valeur a été éditée manuellement

--- aucune valeur mesurée

Commentaire



F A C T U R E

N° **7 623** / 2022 du **04/10/2022**

Nom patient	TAZI HNYINE SOUAD	Entrée 04/10/2022	Sortie 04/10/2022
Prise en charge	PAYANT		

BIOMETRIE (IOL MAST)

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
BIOMETRIE (IOL MASTER)	1,00		500,00	500,00
			Sous-Total	500,00
Total Frais Clinique				500,00

Total général 500,00
Arrêtée la présente facture à la somme de :
CINQ CENTS DIRHAMS

Encaissements	Espèces				Total encaissé	Solde
	500,00				500,00	0,00


CLINIQUE STENDHAL
18, Avenue Stendhal, SC
Casablanca
Tél. : 0522 47 15 94 - Fax : 0522 99 34 51

F A C T U R E

N° **7 622 / 2022** du **04/10/2022**

Nom patient	TAZI HNYINE SOUAD	Entrée 04/10/2022	Sortie 04/10/2022
Prise en charge	PAYANT		

CPA

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
CPA	1,00		300,00	300,00
Total Frais Clinique			Sous-Total	300,00

Total général 300,00
Arrêtée la présente facture à la somme de :
TROIS CENTS DIRHAMS

	Espèces				Total encaissé	Solde
Encaissements	300,00				300,00	0,00



CLINIQUE STENDHAL
18, Avenue Stendhal, SC
Casablanca
Tél : 0522 47 15 94 - Fax : 0522 99 34 51

Dr Bennouna Mohamed

OPHTHALMOLOGISTE

Lauréat de La Faculté de Médecine de Paris

Maladies des Yeux

Chirurgie Oculaire et Orbito-Palpébrale

Chirurgie Réfractive



الدكتور بنونة محمد

خريج كلية الطب بباريس

اختصاصي في أمراض العيون

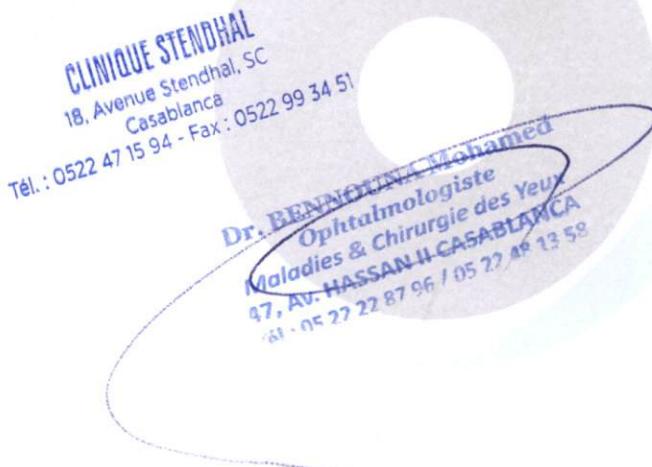
جراحة العين والجفن

جراحة تصحيح البصر

Casablanca, le 26 septembre 2022

Mme TAZI HNYINE SOUAD

Consultation pré-anesthésie + Biométrie œil droit



الحالات المستعجلة : 05 22 25 71 71

شارع الحسن الثاني، الطابق الأول - الدار البيضاء

الفاكس : 05 22 22 87 96 / 05 22 48 13 58 - الهاتف : 05 22 47 32 60

TRAM : Station Place M^{ed} V

E-mail : bennouna.oph@gmail.com / GSM : 06 06 25 45 85

Dr Bennouna Mohamed

OPHTHALMOLOGISTE

Lauréat de La Faculté de Médecine de Paris
Maladies des Yeux
Chirurgie Oculaire et Orbito-Palpébrale
Chirurgie Réfractive



بنونة محمد

خريج كلية الطب بباريس
اختصاصي في أمراض العيون
جراحة القataract و الجفن
جراحة تصحيح البصر

Casablanca, le 05 octobre

S.1.600x2

Mme TAZI HNYINE SOUA

S.V

1°) BROPDEX: collyre: 2 flacons

103,20
2 gouttes 4 fois par jour pendant 10 jours, (ma journée, après-midi & le soir)

puis 2 gouttes 2 fois par jour pendant 10 jours

puis 2 gouttes une fois par jour pendant 10 jours

2°) MYDRIATICUM COLLYRE:

2 gouttes / jour, le soir au coucher, pendant 8 j

3°) Rondelles oculaires adhesives: pansement oculaire

A instiller dans l'oeil opéré.

NB: se laver bien les mains avant chaque changement de pansement.

Dr. BENNOUNA Mohamed
Ophtalmologiste
Maladies & Chirurgie des Yeux
47 Av. Hassan II CASABLANCA
Tél.: 05 22 22 87 96 / 05 22 48 13 58
Fax : 05 22 47 32 60
Téléfax : 05 22 25 71 71
E-mail : bennouna.oph@gmail.com / GSM : 06 06 25 45 85

Dr. BENNOUNA Mohamed
Ophtalmologiste
Maladies & Chirurgie des Yeux
47 Av. Hassan II CASABLANCA
Tél.: 05 22 22 87 96 / 05 22 48 13 58

الحالات المستعجلة : 05 22 25 71 71

شارع الحسن الثاني، الطابق الأول - الدار البيضاء

الفاكس : 05 22 47 32 60 - الهاتف : 05 22 22 87 96 / 05 22 48 13 58

TRAM : Station Place M^{ed} V

E-mail : bennouna.oph@gmail.com / GSM : 06 06 25 45 85

PPV : 51,60 Dhs

Bropdex® 0,3g / 0,1g

Tobramycine / Dexaméthasone
Flacon de 10 ml

6 118001 272549

PPV : 51,60 Dhs

Bropdex® 0,3g / 0,1g

Tobramycine / Dexaméthasone
Flacon de 10 ml

6 118001 272549



PT220912125225

Pharmacie Sidi RAHAL
ZINE Imane
Hay Charaf Sidi Rahal Chatii
Tél / Fax 05 22 96 91 37
INPE 062053839

04 octobre 2022

Mme TAZI HNYINE Souad

LA VEILLE DU BLOC :



1°) Bétadine Scrub (petit flacon) : Prendre une douche à la « Bétadine Scrub » : se savonner, avec à l'aide d'un gant de toilette jusqu'à ce que la mousse devienne blanche, tout le corps en commençant par les cheveux, le visage, le cou, derrière les oreilles et le reste du corps.

- Enlever le vernis à ongles. Se couper les ongles et les nettoyer. Se démaquiller (enlever le Khoul). Enlever les bijoux.

LE MATIN DU BLOC : UNE HEURE AVANT DE SE RENDRE A LA CLINIQUE :

-On avale avec une petite gorgée d'eau ½ comprimé « ATARAX » + son traitement habituel

2°) Mydriaticum Collyre : On instille dans l'œil à opérer : 2 gouttes de Mydriaticum toutes les 10 min le long du trajet vers la clinique.

Dr Addel KARTITI
Médecin
Anesthésie-Réanimation
CLINIQUE STENDHAL
INPE : 101243061



18, Avenue Stendhal - Cité Plateau - Casablanca

Tél : (+212) 05 22 47 15 94 Fax : (+212) 05 22 99 34 51

E-mail : ophtalmologie@cliniquestendhal.com